

# la Castellane *infos*



MAZÈRES...  
un été en fête

Dossier :  
LE COMMERCE  
D'HIER  
ET D'AUJOURD'HUI



Face à la crise que le monde affronte et qui touche beaucoup de nos concitoyens, il est du devoir de la Municipalité, au-delà de toutes considérations partisans, de s'interroger dans le cadre du budget 2009 sur les grandes options à retenir au plan communal pour agir dans l'intérêt de nos administrés.



Dans un premier temps, et dans le cadre des orientations budgétaires, nous avons analysé la situation financière et économique de Mazères ainsi que les marges de manœuvre dont nous disposions.

Mazères est une ville dynamique, en forte expansion tant au plan démographique (19 % d'augmentation de la population entre les deux derniers recensements) qu'au plan économique (plus de 1000 emplois industriels sur les quatre zones d'activité).

Dans un deuxième temps et cette fois dans le cadre de l'élaboration du budget 2009, nous avons retenu trois options prioritaires :

- Nous avons fait le choix de la sagesse et de la solidarité en n'aggravant pas la pression fiscale locale. Il n'y aura donc pas d'augmentation du taux des impôts locaux en 2009.
- En contrepartie, nous avons fait le choix de la rigueur et d'un contrôle strict des dépenses de fonctionnement pour générer une marge conséquente d'autofinancement et réduire le recours à l'emprunt.
- Mais, nous avons fait aussi le choix de l'avenir en adoptant une politique d'investissement dynamique et ambitieuse car soutenir l'investissement local c'est aussi donner du travail aux entreprises et soutenir l'emploi de nos compatriotes.

Louis MARETTE

Hommage à Monsieur Vergé .....3

Souvenir  
Le monde Associatif .....4

Rencontre  
avec la commission voirie .....5

Carnaval  
Retour sur une Victoire  
Pétanque.....6

Foire de printemps  
Marché aux fleurs  
Course 1<sup>er</sup> mai .....7

Commerces  
d'hier et d'aujourd'hui .....8/9

Un été en fête .....10/11

Nouvelles technologies  
Cinéma.....12

Exposition Charles de Gaulle  
Il y a 70 ans .....13

Environnement .....14

Prévention  
Coup de gueule .....15

Coup de cœur  
Etat civil .....16

Directeur de la publication : Louis MARETTE  
Comité de rédaction : commission communication  
Photos : commission communication  
Création, mise en page, impression :  
IPS IMPRIMERIE, St-Jean de Verges (09)  
Imprimé sur papier 100% recyclé



# ADIEU Monsieur VERGÉ

Récemment, Monsieur Jean VERGÉ nous a quitté.

Il est parti doucement, tranquillement, discrètement avec cette rude modestie naturelle qui l'accompagnait en toutes circonstances.

Monsieur Jean VERGÉ était né à ESPLAS en 1912 dans une famille rurale et modeste deux ans avant que n'éclate la grande guerre.

Il n'a jamais connu son père mort au champ d'honneur et il a été élevé seul par sa mère qui aurait souhaité le voir s'orienter vers la vie ecclésiastique.

En fait ce n'est pas la voie qu'il a choisie et c'est son instituteur laïque qui, ayant découvert très tôt ses potentialités intellectuelles, l'a modelé, guidé et orienté.

C'est grâce à lui et à travers son exemple qu'il est devenu enseignant plus tard et il lui en sera toute sa vie reconnaissant.

Brillamment admis à l'Ecole Normale de Foix, c'est là qu'il a connu celle qui allait devenir son épouse, normalienne comme lui, et au terme de la formation. Les voici tous deux instituteurs.

C'était l'aboutissement à la fois d'un rêve et d'un idéal.

Après quelques remplacements en Haute-Ariège, ils sont nommés à BAZAS pour une courte émigration avant de retrouver l'Ariège profonde à MIJANES dans le Quérigut. C'est là par nécessité plus que par plaisir qu'il a découvert le ski qu'il pratiquait avec deux lattes de bois fixées aux chevilles par des lanières.

Mobilisé en 1939, il part en ALSACE jusqu'à l'Armistice.

A son retour, il est nommé à MAZERES avec son épouse, en poste double à l'école primaire installée dans les annexes de la Mairie dont il occupait le logement situé à l'étage.

En 1949, après la libération, à son initiative et sous l'impulsion de Monsieur COURET, Maire de Mazères, le Conseil Municipal décidait la construction du groupe scolaire Victor Hugo ; et il fallut cinq ans pour en voir l'aboutissement.

Mais sans attendre, anticipant sur les événements et malgré bien des réticences, Jean VERGÉ obtenait la création d'un cours complémentaire qui fonctionnait provisoirement à la Mairie, avec la création de deux classes, 6ème/5ème en 1949, suivie par une nouvelle classe 4ème/3ème en 1951 et 50 élèves dès la 1ère année.

C'est à partir de là, en 1950 et pendant près de 20 ans jusqu'à la retraite que Jean VERGÉ assura l'avenir professionnel de tant et tant de jeunes mazériens à travers la préparation aux concours administratifs et à l'Ecole Normale.

Il était à la fois, Directeur, Professeur de mathématiques, Surveillant Général, Orienteur.

Il inventa le soutien scolaire gratuit après les cours.

Il surveillait les élèves, pendant, mais aussi avant et après l'école.

Il ne comptait pas son temps et il y consacrait sa vie et toute son énergie.

Il était craint c'est sûr, mais surtout, il était respecté.

Il avait aussi quelques faiblesses pour ceux qui jouaient au football le dimanche. S'ils avaient été très bons et surtout très vaillants sur le stade, ils bénéficiaient d'une certaine tranquillité le lundi matin.

C'était un sportif, un vrai, au sens noble de l'esprit olympique, pour le seul plaisir de l'effort, pour l'esprit de clocher. Il rêvait d'un développement harmonieux du corps et de l'esprit.

Il a touché à toutes les disciplines : le ski, le tennis, la natation, le rugby à l'U.A.S. dont il était le plus ancien joueur et surtout le football, dont

il fut le pilier mazérien pendant des décennies : joueurs, dirigeant, secrétaire, Président, Président d'Honneur.

Il avait coutume de dire : « j'ai touché à tous les sports mais je n'étais bon à aucun » avec cet humour et cette clairvoyance naturelle qui étaient sa marque, sa classe et sa grandeur.

Méfiant vis-à-vis de la politique, ce n'est qu'après la retraite et par passion pour Mazères qu'il voyait dangereusement s'assoupir, qu'il est entré dans la vie publique.

En 1971, Jean VERGÉ et Joseph DARDIER sont à l'origine du renouveau mazérien. Ce sont eux qui sont allés chercher André TRIGANO pour le convaincre d'accepter de se présenter à la Mairie de MAZERES.

Tout ce qui s'est fait depuis ¼ de siècle qui est l'œuvre d'André TRIGANO, de son Conseil Municipal et de ses successeurs n'aurait jamais pu se faire si en 1971 Jean VERGÉ n'avait pas accepté de sortir de l'anonymat avec courage et lucidité, pour entrer dans la vie publique municipale.

Pendant douze ans jusqu'en 1983, il a assuré le quotidien de la gestion mazérienne où il y a plus de coups que d'honneurs à recevoir.

Il y a presque 20 ans, le 8 janvier 1989, Jean VERGÉ affrontait sûrement la pire des épreuves de sa vie avec la perte de son épouse et il aura fallu toute l'affection et l'accompagnement de ses filles et de sa famille pour l'aider à supporter l'épreuve et à affronter la vieillesse en pente douce jusqu'à ce qu'il s'éteigne doucement chez lui, le jour de Noël 2008 à 16 heures, entouré de tous les siens.

S'il fallait deux mots pour sublimer toute une vie de dévouement, je dirais que MAZERES pleure et perd aujourd'hui un grand serviteur, mais au-delà, un honnête homme.

Honnête jusqu'à la rigidité refusant tout compromis, il était extrêmement pudique et réservé.

Mais sous ces abords austères et parfois rugueux c'était un homme sensible, d'une grande loyauté et d'une exceptionnelle culture.

C'était un Hussard de la République, un Hussard noir de la République, c'est sous ce surnom qu'on qualifiait il y a deux siècles les enseignants qui étaient chargés de propager les valeurs de la Révolution dans chaque village.

Fervent défenseur de la laïcité, il se battit pour elle durant toute sa vie professionnelle dans le respect et la tolérance.

En conclusion permettez-moi de citer les premiers mots d'un article qu'il écrivit dans Mazères Renouveau en 1983 comme un testament avant de quitter la vie publique il y a 25 ans.

Il l'avait intitulé : « Les Ecoles ».

Je le cite : « Il faut remonter assez loin dans le passé pour mesurer les progrès réalisés dans l'instruction et l'éducation de notre jeunesse. Les anciens se souviennent avec émotion des deux petites classes aux ailes de la Mairie où les accueillait ces instituteurs qui par leur foi, leur conscience professionnelle, leur dévouement avaient fait la réputation de l'Ecole et que l'on saluait avec respect et gratitude. »

C'était de façon anonyme son autoportrait.

**Adieu Monsieur VERGÉ.**

Louis MARETTE, Maire de MAZERES.

## Le cimetière protestant

Juste après le pont, route de Molandier, côté gauche, se trouve une grille rouillée... Si vous la franchissez, vous entrez dans un enclos tout à la fois serein et mystérieux, un lieu où le temps s'est arrêté... C'est l'ancien cimetière protestant.

Laissez nous vous conter son histoire.

En 1563, lorsque le culte protestant devient prépondérant, ceux que l'on appelait alors les « religionnaires » détruisent la chapelle Saint Michel édifée au cœur du vieux cimetière catholique, sur la rive droite de l'Hers, et aménagent un autre terrain, à proximité, pour y enterrer leurs morts. Octobre 1685, c'est la Révocation de l'Edit de Nantes. En France, plus de 200000 protestants émigrent vers l'étranger. A Mazères, ils ne sont qu'une cinquantaine à prendre le chemin de l'exil et plus d'un millier préfèrent abjurer leur foi pour pouvoir rester dans leur village.

L'évêque de Mirepoix fait raser le Temple et en 1704 loue le cimetière protestant, pour 25 livres par an, au carillonneur, pour qu'il le remette en culture.

A partir de 1788, les protestants se font enterrer, toujours sur la rive droite de la rivière, sur un terrain en amont du précédent.

Mais ce cimetière est imprégné par des sources et périodiquement inondé. En 1845, des pétitions réclament son transfert.

En 1855 la Municipalité achète un grand terrain hors de la ville au lieu dit « La Nogarède » qui devient le cimetière actuel : un em-

prunt permet d'en réaliser l'aménagement.

1859 : le cimetière accueille ses premiers morts, et signe de la paix retrouvée, même si une séparation symbolique existe encore, catholiques et protestants reposent désormais en un même lieu.

Le 22 juin 1867, une ordonnance impériale signée de Napoléon III

permet la vente de l'ancien cimetière protestant, encore terrain communal, afin que cet espace, même s'il n'accueille plus les défunts, devienne un lieu de mémoire.

Et c'est devant notaire que le Maire de Mazères du moment, E. Martimor, cède ce terrain de 13a, 28ca, clos de murs et situé Fg Saint Louis, au Conseil Presbytéral, pour la somme de 398,40 F. Il devient "propriétaire incommutable du dit sol qui sera perpétuellement affecté au recueillement à l'usage des Protestants, avec interdiction d'y faire des fouilles ou fondation de bâtiment".



Dans ce vieux cimetière protestant, récemment défriché par deux paroissiens, une dizaine de tombes seulement restent visibles, et les inscriptions gravées sur les pierres, souvent illisibles.

Témoin d'une histoire souvent cruelle, il n'en reste pas moins un lieu de paix et de recueillement.

## Le monde associatif

Le vendredi 30 janvier 2009, Louis Marete Maire de Mazères, a réuni les présidents des 61 associations Mazériennes afin de leurs présenter les traditionnels vœux et les remercier pour leur implication. Les nombreuses manifestations organisées contribuent au rayonnement et au dynamisme de notre ville.

A cette occasion le nouveau dossier de demande de subvention (commun à toutes les associations) a été remis à tous les présidents.

De nombreuses fêtes vont encore animer Mazères pour cette année 2009.

# RENCONTRE

## avec la commission voirie

### LE TRAVAIL DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Dans toutes les Communes quelle que soit leur importance, le Conseil Municipal répartit les différentes missions entre les Conseillers Municipaux. Ceux-ci se réunissent en commission de travail avec la participation de membres extérieurs bénévoles, afin d'étudier un domaine particulier. Les commissions municipales n'ont aucun pouvoir de décision, par contre, elles ont un rôle consultatif. Elles constituent une instance de propositions et donnent leur avis sur les principaux projets, avant que ces derniers ne soient présentés au Conseil Municipal. La Commission Communication a rencontré la Commission Voirie afin de vous informer sur l'étude en cours du futur plan de circulation de la Bastide.

#### Commission Communication

**Depuis plusieurs années on constate une circulation de plus en plus difficile au cœur de la Bastide, due à un accroissement important du parc automobile et à l'inadaptation des rues moyenâgeuses à la circulation moderne. Circulation et stationnement, deux problèmes qui reviennent régulièrement dans les conversations.**

#### Quelles sont vos réflexions sur le sujet ?

Commission Voirie

Effectivement la commune est passée en quelques années de 2000 à environ 3300 habitants. Comme il y a en moyenne deux véhicules par ménage, le stationnement et la circulation dans le centre ville posent problème.

Autre phénomène également qui n'est pas étranger à cet accroissement du trafic, le nombre d'emplois sur la commune (+ de 1000 emplois industriels) soit quasiment un tiers de la population. Même si toutes les personnes qui travaillent sur Mazères n'y résident pas, un grand nombre d'entre elles traversent notre commune et y font des achats, matin, midi et soir.

Il était donc indispensable de revoir un plan de circulation obsolète, puisque prévu pour la moitié du trafic actuel. C'est ce que nous avons fait.

#### C.C. Il semble qu'il existe aujourd'hui, une réelle volonté d'amélioration...

C.V. Cette volonté existe d'autant plus qu'elle s'avère indispensable, tant les difficultés de circulation et de stationnement dans les deux grands axes de la commune aux heures de pointe sont évidentes.

Beaucoup d'usagers s'en plaignent et la fréquentation du commerce local en centre ville en souffre forcément.

Nous sommes depuis toujours conscients que le centre ville doit être le lieu de vie de la bastide. Actuellement, l'accès au cœur du village est difficile, d'où cette volonté du Maire et du Conseil Municipal d'améliorer cette situation.

#### C.C. Quel plan avez vous élaboré ?

C.V. La commission voirie en concertation avec les responsables de l'Amicale des Artisans et Commerçants, a élaboré avec l'aide technique de la DDEA, un nouveau plan de circulation approuvé par le Conseil Municipal.

La principale modification réside dans la mise en place d'un sens unique de circulation, de Pamiers vers Villefranche de Lauragais sur l'axe Nord Sud (rues Gaston de Foix et Martimor),

#### C.C. Pourquoi cet axe ?

C.V. Parce que la largeur de la voie ne permet pas à la fois la circulation et le stationnement.

Cet axe sera rendu prioritaire, et une nouvelle signalétique adaptée va être mise en place.

Dans un souci de sécurité pour les piétons, la vitesse y sera limitée à 30 km/h (ainsi que sur l'axe Calmont / Belpech)

Les autres axes

#### C.C. Et le stationnement ?

C.V. Le stationnement alterné par quinzaine est maintenu par souci d'équité vis à vis des commerçants et riverains, et pour faciliter l'entretien par les équipes de nettoyage.

Rappel : extrait du code de la route "le changement de côté s'effectue le dernier jour de la quinzaine, entre 20h30 et 21h00"

#### C.C. La mise en place de ce plan sera effective à partir de quand ?

C.V. Nous avons obtenu les accords des services départementaux compétents. Le plan va se mettre en place très rapidement, la première étape étant l'installation de panneaux de signalisation.

#### C.C. Chaque jour des automobilistes se garent dans les angles de rues pour effectuer un achat rapide ou autre, bloquant ainsi d'autres usagers. Envisagez-vous d'étudier ce genre de problématique ?

C.V. Le stationnement d'un véhicule à proximité d'un carrefour est considéré comme dangereux car il ne permet pas aux véhicules empruntant cette intersection d'avoir une bonne visibilité, indispensable à la sécurité de tous les usagers, piétons, cyclistes et automobilistes. Il est d'ailleurs interdit par le code de la route. Il n'y a donc pas d'études à faire si ce n'est de faire appliquer la loi.

Une signalisation au sol existe déjà à certaines intersections mais quelques automobilistes l'ignorent ; le non respect de cette signalisation entraînera également la contravention prévue dans ce cas, voire l'enlèvement par la fourrière si le stationnement est gênant.

Il en est de même pour le stationnement devant les garages qui est interdit par le code de la route ; seul l'arrêt est autorisé.

#### C.C. Le policier municipal est-il habilité à dresser un procès verbal ?

C.V. Le policier municipal est habilité à dresser contravention, pour tous ceux qui ne respecteront pas ces règles élémentaires de vie en communauté.

Le service de fourrière conventionnel est désormais opérationnel.

Il pourra intervenir sur appel si nécessaire !

#### C.C. D'autres études seront-elles menées pour compléter ce nouveau plan de circulation ?

C.V. Les modifications prévues nous paraissent aller dans le bon sens et doivent améliorer la fluidité et la sécurité dans les deux grands axes concernés, mais leurs réussites passent d'abord par le respect de la signalisation et du code de la route.

Un premier bilan sera fait après quelques mois de mise en place effective de ce plan. Nous en tirerons les enseignements et si besoin prendrons de nouvelles mesures visant à améliorer encore le quotidien des Mazériens.



Vendredi 13 mars s'est déroulé, sous un beau soleil printanier, le carnaval des écoles maternelle et primaire.

Cette journée a rassemblé environ 300 enfants ayant confectionnés, avec l'aide

des enseignants, la plupart des costumes.

Tous les enfants se sont retrouvés au faubourg Saint-Jacques avant de partir pour un grand défilé dans les rues de Mazères. Un public nombreux attendait à chaque coin de rue.

Au final, tous les participants se sont rassemblés au stade municipal pour brûler M. Carnaval selon la tradition.

## 1979-2009 Retour sur une victoire

### Trentième Anniversaire de la victoire de Mazères en Coupe Du Midi

Au terme de différentes compétitions, l'E N M Section Football parvient en cette année 1979 en 8<sup>ème</sup> de finale et commence à croire en sa bonne étoile. Le club se retrouve dans le Carré d'As, Mazères, Colomiers, Castres, Cazères.

Colomiers se déplacera à Mazères pour disputer le match aller de la demi-finale. Devant un public très nombreux, au terme d'un match âpre et rugueux, les Mazériens ne peuvent faire mieux que 1/1.

Le dénouement aura lieu à Colomiers 15 jours plus tard. Sous une pluie battante et dans un contexte difficile, l'E N M Section Football emportera le match retour.

La finale opposera le samedi 9 Juin 1979 à Castelnaudary les équipes de Castres et de Mazères. La hargne des Mazériens (dans le bon sens du terme), leur rage de vaincre, seront d'importants facteurs de la Victoire. Score final, Castres 2 ; Mazères 3 !

Mazères rentre dans l'histoire du Football Régional et devient le premier club à remporter la Coupe du Midi en cette année 1979.

C'est ainsi que le 20 Juin 2009 l'E N M Section Football fêtera le 30<sup>ème</sup> anniversaire de cette victoire mémorable.



## ECOLE DE PETANQUE

Depuis quelques années il existe au sein du club de pétanque mazérienne, une école qui permet à des jeunes de 7 à 17 ans de découvrir ce sport.

Sous la houlette de son dirigeant Dominique Verkinderen et autres bénévoles (dont 3 initiateurs diplômés et 1 arbitre officiel), une trentaine de jeunes se retrouvent le vendredi de 17h à 19h (le goûter leur est offert) au boulodrome couvert de janvier à juin.

Il y a 3 compétitions officielles à préparer :

- qualificatif départemental (mai)
- rassemblement départemental (juin)
- concours officiel à Saverdun doté de nombreux lots (juin)

Sur ces trois sorties, Mazères est toujours très bien représentée. Cette école fonctionne grâce aux bénévoles et aux parents de joueurs qui accompagnent chacune des sorties.

# La Foire de Printemps

Le soleil n'était pas de la partie mais le mauvais temps n'a pas empêché l'afflux de visiteurs en ce dimanche 26 avril avec l'habituel grand succès pour l'exposition agricole. On y admira les bovins, les porcins, les chevaux de trait et les ovins. La race ariégeoise de chevaux Mérens était bien représentée.

Diverses manifestations eurent lieu dans différents endroits comme le rassemblement des vieux tracteurs et leurs outils, le défilé du bétail, des calèches et de l'outillage ancien attelé.

Sous la halle il était possible de voir une exposition de meubles, une présentation de vieux métiers et de jouets rustiques, la cuisson de pain au feu de bois et l'alambic.

Tout autour, sous les couverts et dans les rues avoisinantes, on pouvait trouver des produits du terroir et chiner à l'occasion de la 16<sup>ème</sup> brocante de printemps.

Le clou de l'évènement fut la cuisson pendant 15 heures d'un superbe bœuf à la broche qui régala dans la salle Fébus, salle du Séminaire et Place de la Bascule plus de 800 convives.

L'animation musicale fut assurée par la Banda « Los Compagneros » de Saint Ybars. La matinée fut couronnée par un lâcher de pigeons organisé par les Colombophiles locaux.

Une fois de plus, la plus grande ferme d'Ariège était à Mazères.



## LE MARCHÉ AUX FLEURS

Le Marché aux Fleurs du 1er mai 2009, organisé pour la 13<sup>ème</sup> fois dans la bastide, a reçu son joli lot de visiteurs malgré le temps de la matinée qui ne pouvait être qualifié que de "exécrable"! Mais les connaisseurs ne doutaient pas un instant qu'ils y trouveraient leur bonheur car ce marché est maintenant très connu dans la région pour la qualité de ses exposants et la richesse de leurs étals. Une fois de plus, le choix était impressionnant. Les plantes annuelles connaissent toujours un très grand succès, mais les vivaces de toutes sortes attirent de plus en plus d'amateurs. En effet, l'avantage de ces plantes 'perpétuelles' réside dans leur longévité, à condition de prendre la peine de leur trouver un coin de jardin qui leur convient – si les gazanias, ficoïdes et ostéospermums sont magnifiques au soleil, ces pieds ont bien du mal à croître si on les plante à l'ombre.

La grande sélection de rosiers laissait perplexe le plus averti des visiteurs car choisir celui qui réunit tous les critères désirés relève de l'obstination et de beaucoup de connaissances! Et que dire des nombreux arbustes, chacun avec sa spécificité, et des arbres fruitiers et d'ornement. On pouvait aussi admirer des plantes plus rares, telles les broméliades, tillandsias, orchidées et autres plantes épiphytes, réservées aux jardiniers avertis. Enfin, le choix considérable de plantes aromatiques ne pouvait laisser personne indifférent.

En somme, chacun a pu trouver son bonheur parmi toutes ces couleurs et ces parfums, d'autant plus que le soleil de l'après midi a rappelé une fois de plus que le Printemps n'était pas bien loin!!

## Les 9<sup>èmes</sup> Foulées Mazériennes

Vendredi 1er Mai 2009 s'est déroulée la 9<sup>ème</sup> édition de la course pédestre, sur des circuits en ville pour les jeunes et sur des chemins de randonnée du Domaine des Oiseaux pour les adultes.

Nouveaux parcours unanimement appréciés par tous les coureurs, très "verts" et très "naturels", qui ressemblaient davantage à du cross cette année, étant donné les conditions météo plutôt défavorables.

Malgré tout, une cinquantaine de jeunes courageux étaient présents ainsi que plus de 200 adultes marcheurs et coureurs de 5 km et 10 km.

Cette année le niveau était particulièrement élevé, de par la présence de grands champions au palmarès impressionnant. La remise des récompenses s'est déroulée dans la magnifique salle Fébus en présence de Mr Henri Nayrou, député de l'Ariège, Mr Philippe Calléja, président de la CDC et maire de Saverdun, et bien évidemment de Mr Louis Marette Conseiller Général et maire de Mazères accompagné de Jacques Pujol premier adjoint et de nombreux conseillers municipaux.

A cette occasion, Kamel Kohil et Yacine Lerari ont été fait citoyens d'honneur de la ville de Mazères pour leurs performances et leur fidélité aux Foulées Mazériennes.

Cette manifestation s'est terminée autour d'un buffet apéritif conséquent où chacun a pu converser en toute convivialité avant de se rendre peut-être au marché aux fleurs organisé au centre ville et qui a connu, dès que le soleil a fait son apparition, son habituel succès.



# Le commerce d'hier et d'aujourd'hui

Du moyen-âge à nos jours les marchés et foires ont rythmé la vie de notre village. Ces manifestations ont été pendant plusieurs siècles le principal vecteur de développement du commerce, et un lieu apprécié, de grande convivialité. On y venait aussi bien pour vendre que pour acheter.

Jusqu'au début des années 60 la population française était majoritairement rurale.

La révolution industrielle s'accompagna d'une urbanisation généralisée et de l'affaiblissement progressif de la civilisation rurale. La mobilité et l'autonomie ouvrirent une page radicalement nouvelle pour nos communes.

Ces photos d'autrefois, sont le témoignage des commerces de Mazères qui ont marqué par leur nombre la richesse de notre village. Ça et là, on peut encore découvrir des enseignes, témoignages du passé. Ces commerces permettaient aux habitants, qui travaillaient pour la plupart d'entre eux dans le village ou à proximité, de vivre en quasi autarcie.

Tous les corps de métiers étaient représentés, voire en double, triple et plus : épiciers, cafetiers, hôteliers, aubergistes, boulangers, charrons, meuniers, grainetiers, horlogers bijoutiers, tailleurs d'habits, marchands de chaussures, bonneteries, merceries, ferblantiers-lampistes, armuriers, cordonniers, tailleurs de pierre, fabricants de chaises, bourelliers, etc.

Parler de ce passé, si proche de nous, c'est faire revivre des foules de souvenirs, des visages, des costumes, des surnoms, des parfums, des bruits, tout un décor que l'on évoque avec plaisir mais aussi un brin de nostalgie.

# Le mazérien aujourd'hui

Depuis 1975 la France connaît un retour vers la ruralité, la population rurale augmente aujourd'hui trois fois plus vite que celle de zones urbaines. Le monde rural est désormais perçu comme attractif et comme un moyen de mener une vie plus équilibrée et épanouissante. L'activité sur la commune de Mazères est de plus de 1000 emplois industriels.

Les commerces d'aujourd'hui, dit de proximité, contribuent à la survie de notre village et de son centre nerveux, parce qu'ils participent à l'animation de la vie locale, à la consolidation du tissu social, mais aussi parce qu'ils peuvent avoir des effets d'entraînement positifs sur d'autres activités.

La présence du commerce local permet à certains habitants notamment les plus âgés dépourvus de moyens de locomotion de s'approvisionner sur place.

Commerces traditionnels, nouveaux commerces, nouveaux gérants, nouvelles installations géographiques, notre commerce est en mutation permanente. Riche en diversité de services et des produits offerts, il joue un rôle essentiel dans le dynamisme économique de Mazères. Notre commerce a su évoluer pour répondre aux besoins quotidiens. A nous de le faire vivre.



# MAZÈRES... UN

## PROGRAMME DE LA SAISON ETE 2009

### Juin

- **13 Juin** : 21h Spectacle de fin d'année sous la Halle organisé par le Foyer Rural
- **19 Juin** : 20h30 Les élèves de la musique du Foyer Rural (guitaristes, pianistes et batteurs) se produisent sur scène à la salle d'action culturelle
- **26 Juin** : 20h30 Spectacle théâtre, cirque enfant à la salle d'action culturelle
- **28 Juin** : Fête de la St-Jean  
7h00 Concours de pêche  
14h30 Concours de pétanque en triplète dotation par le Comité des Fêtes 135 €  
18h30 Apéritif-Concert moules frites  
20h00 Soirée grillades  
22h00 Feu de la St-Jean et Bal populaire
- **28 Juin** : "Musique au Musée" Ouverture du Musée du Vieux Mazères  
- 16h00 Concert de musique dans les Jardins de l'Hôtel d'Ardouin (Piano et Soliste)

### Juillet

- 3-4 et 5 Juillet : Foire al País "Senteurs et Saveurs d'Antan"  
- 3 Juillet : 21h sous la Halle Spectacle son et lumière "La Croisade Cathare" par le groupe OC - Entrée 10 €  
- 4 Juillet : Marché Fermier de nuit, Brocante de nuit, Battage nocturne à l'ancienne et les Métiers de la Ferme  
- 5 Juillet : Les Métiers de la Ferme  
Rassemblement de 2cv, Méharis Alpine Gordini et Moto d'hier à aujourd'hui  
16h00 : Défilé dans les rues de la ville
- 10-11-12 Juillet: Festival "SAX IN MAZERES"  
- 10 Juillet: "Swing Sax"  
- 11 Juillet: "Quatuor de l'Université de Cambridge" et "Kaméléon Sax"  
- 12 Juillet: "Ad Lib"
- 14 Juillet : Jardin des Tourelles Fête Nationale organisée par le Comité des Fêtes  
18h00 Commémoration au Monument aux Morts,  
Bal populaire "Tapas et Sangria" dans les jardins du Séminaire.

### FÊTE LOCALE

- Vendredi 24 Juillet : 19h00 Apéritif concert : Tapas y Sangria offerts à tous les Mazériens par le Comité des fêtes et la Municipalité. Remise des Clés de la ville au Comité des Fêtes  
22h30 Place de l'Eglise Salve d'artifice  
23h30 Halle couverte Bal avec l'orchestre NEW ZIK
- Samedi 25 Juillet : 9h00 Boulodrome des Tourelles Concours de Pétanque en tête à tête 130 €  
14h30 Boulodrome des Tourelles Concours de Pétanque en triplète par poule 750€  
18h00 à 2h00 dans toute la ville 5<sup>ème</sup> Festival Festival Bandas en Basse Ariège  
Buvettes Bodega Restauration, 6 Bandas, 200 Musiciens (Entrée gratuite)
- Dimanche 26 juillet : 6h00 Concours de pêche à la ligne Lac du Domaine des Oiseaux  
A partir de 8h00 vide greniers de la fête  
10h30 à 13h30 dans toute la ville 5<sup>ème</sup> Festival Bandas en Basse Ariège  
18h30 Halle couverte Bodega géante (Tapas et Sangria) animée par JEAN RIBUL  
22h30 Bal avec orchestre JEAN RIBUL

**Mazères à travers diverses manifestations incontournables va vivre un été en fête. Marchés, Foires, Bals, Médiévales mais aussi de nouveaux événements d'envergure vont s'installer dans différents sites remarquables de la Bastide.**

**En prélude à la Foire al País, et pour commémorer le 8<sup>ème</sup> Centenaire de la Croisade contre les Cathares, la ville de Mazères présente un grand spectacle SON ET LUMIERE du Groupe OC.**

**LE 3 JUILLET à 21H SOUS LA HALLE**

**Dans le prolongement des festivités, premier Festival Musical SAX IN MAZERES**

**Plusieurs groupes de Saxophonistes, vous donnent rendez-vous sous diverses formes de concerts dans différents beaux lieux de la Bastide**

**10-11-12 Juillet : Festival « SAX IN MAZERES »**



# été en fête



- Lundi 27 Juillet : 8h00 Concours de pêche enfants Lac du Domaine des Oiseaux  
19h00 Apéritif Moules Frites animé par LES MELOMANES sous la Halle  
22h30 Berges de l'Hers GRAND FEU D'ARTIFICE  
23h00 Bal spectacle avec l'Orchestre LES MELOMANES sous la Halle
- Mardi 28 Juillet : 15h00 Jeux Piscine Municipale  
19h00 Apéritif Concert animé par THIERRY BONNAFOUS  
20h30 Repas grillade animé par LA BANDAS  
22h30 Grand bal musette et cotillons animé par THIERRY BONNAFOUS
- Mercredi 29 Juillet : Pétanque Mazèrienne  
9h00 Concours tête à tête 130 €  
14h30 Concours par poule en doublette 750 €

## Août MÉDIEVALES

- 1<sup>er</sup> et 2 Aout Village et Marché Médiéval
  - 1<sup>er</sup> Aout : 21h00 Défilé dans les rues de la ville 400 figurants, 50 cavaliers  
Scénario et jeux équestres dans les Jardins du Séminaire  
Thème : FEBUS accueille le DUC de BERRY
  - 2 Aout : 16h00 Saynètes et animations au village Médiéval  
17h00 Défilé dans les rues de la ville  
18h00 Scénario et jeux équestres dans les Jardins du Séminaire  
20h30 Repas Médiéval sous la Halle (7 services- 650 couverts) sur réservation au 05.61.69.42.04 et 05.61.69.31.02
- 14 Aout : 21h00 Concert jazz avec la formation « JAZZ OC » dans les jardins de l'hôtel Ardouin
- 15 Aout  
Brocante d'été,  
Fête du chien, de la chasse et de la nature  
Exposition de Meutes et vente de chiens

## Septembre

- 20 Septembre
  - Foire des vendanges et des fromages
  - Exposition de matériel viticole d'autrefois
  - Vendanges à l'ancienne, raisins et pommes
  - Battage de haricot
  - Dégustation de vins fromages et produits du terroir
  - Brocante des vendanges

## Ne pas oublier, tous les premiers Dimanches du mois (sauf adaptations avec foires ou fêtes) vide grenier sous La Halle CALENDRIER DES VIDE-GRENIERS

- Samedi 4 Juillet :  
Foire al País et vide-greniers nocturnes couplés avec Marché de Nuit
- Dimanche 26 Juillet :  
Fête locale et Festival de Bandas vide-greniers de la fête
- Samedi 15 Août :  
Fête du chien, de la chasse et de la nature et vide-greniers d'été
- Dimanche 6 Septembre :  
1<sup>er</sup> dimanche du mois de septembre vide-greniers mensuel
- Dimanche 20 Septembre :  
Fête des Vendanges et vide-greniers des Vendanges
- Dimanche 4 Octobre :  
1<sup>er</sup> dimanche du mois d'Octobre vide-greniers mensuel
- Dimanche 1er Novembre :  
1<sup>er</sup> Dimanche du mois de Novembre vide-greniers mensuel
- Dimanche 6 Décembre :  
1<sup>er</sup> Dimanche du mois de Décembre vide-greniers mensuel
- Dimanche 20 Décembre :  
Foire du gras et vide-greniers d'hiver

# nouvelles technologies



## Découverte des nouvelles technologies

Depuis le mois de mai 2008, il est possible de s'initier, deux après-midi par semaine, aux mystères de la bureautique à Mazères. Ce sont aujourd'hui près de cinquante Mazériens qui ont découvert avec beaucoup de plaisir les joies et les avantages de l'utilisation d'un ordinateur.

Demain, et il ne s'agit pas de perspectives à l'horizon de la décennie à venir, mais bien de demain au sens le plus réduit, l'utilisation de l'outil informatique sera indispensable dans notre quotidien.

Nombreux sont nos concitoyens qui surfent sur le web. Malheureusement, beaucoup n'ont pas eu la chance de bénéficier d'une formation et se trouvent aujourd'hui isolés et perdus devant ces nouveaux outils. D'autres s'étant formés seuls, ne font pas toujours d'Internet une utilisation optimum. Ils ne possèdent, également, souvent que peu ou aucune connaissance de logiciels tels que traitement de texte et tableur.

Aider les Mazériens quel que soit leur âge à découvrir l'usage d'un traitement de texte ou d'un tableur, leur faire apprécier le plaisir de parcourir la toile et de se rendre compte de la richesse extraordinaire qu'elle renferme, les accompagner dans l'utilisation du cyberspace au quotidien, tels sont les buts de cette initiation entièrement gratuite réalisée par un bénévole.

## Le Centre d'Action Culturelle

Ce Centre, situé dans le prolongement de la rue de l'Hôtel de Ville, est un bien bel établissement, et ses installations permettent l'accomplissement de beaucoup d'actes de la vie culturelle et sociale de Mazères. Il a été complètement restauré, il y a quelques années, extérieurement dans le respect total des caractéristiques architecturales de la région et intérieurement suivant les normes modernes d'équipement des bâtiments publics.

Sa vocation première est la projection de films et, grâce à un accord passé avec l'exploitant des Toiles du Rex de Pamiers, les Mazériens peuvent profiter de sorties nationales, à la même date et en tout cas dans la même semaine que dans la capitale. En plus des quatre séances programmées chaque semaine, l'Association Rêv Ô Cinéma y présente, le premier vendredi du mois, sauf pendant la période estivale, des films dits « d'auteur » souvent en version originale sous-titrée et parfois suivis de débats. Cette activité a permis au Centre d'Action Culturelle d'obtenir le label "Art et Essai". Les établissements scolaires y accèdent régulièrement pour que leurs élèves bénéficient de séances thématiques sélectionnées par des professeurs à partir d'une liste nationale.

De nombreuses représentations théâtrales sous l'égide de la Commission de la Culture, du Foyer Rural ou d'autres associations de la ville y sont organisées. En effet, outre ses 182 fauteuils confortables, le Centre est équipé d'une sonorisation complète, de locaux techniques et sanitaires et de loges pour des comédiens.

Il permet également la tenue de conférences, notamment sur la vulgarisation de notre patrimoine historique, ainsi que des réunions professionnelles et des conseils d'administration. Les Mazériens peuvent se réjouir d'avoir un si bel outil à leur disposition !



# Charles DE GAULLE une vie !

Dans le cadre des manifestations liées à la commémoration de l'appel du Général de Gaulle le 18 juin 1940, la Mairie de Mazères et la Commission de la Mémoire organisent une exposition du 18 au 24 juin dans la salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville.



En 1914, le Lieutenant de Gaulle participe à la première guerre mondiale. Blessé à trois reprises il sera fait prisonnier en 1916. Malgré plusieurs tentatives d'évasion, il ne sera libéré qu'après l'Armistice du 18 novembre 1918.

En 1931 il est affecté au Secrétariat Général de la Défense Nationale à Paris, première initiation aux affaires de l'état.

Colonel en 1937 il commande le 507ème régiment de chars. 1939, début de la deuxième guerre mondiale.

Il est nommé Général de Brigade le 1er juin 1940. Le 10 juin il quitte Paris, déclarée ville ouverte.

Le 18 juin 1940, il lance depuis Londres son appel à continuer le combat « Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre... » La France libre naissait...

Le 29 mai 1958 le Président Coty fait appel au Général de Gaulle et le nomme Président du Conseil. Une nouvelle constitution est adoptée le 28 septembre 1958 par près de 80% de "OUI".

Charles de Gaulle est élu Président de la République le 21 décembre 1958 et prend ses fonctions le 8 janvier 1959. Il démissionnera au cours de son deuxième mandat, le 28 avril 1969 suite au rejet, le 27 avril, d'un referendum sur la régionalisation et la réforme du Sénat.

**Cette exposition prêtée par la Fondation Charles de GAULLE, vous invite à travers 14 panneaux et 85 photos et documents à découvrir la vie et l'œuvre du Général de Gaulle de 1890 à 1970.**

## 1939 ! L'EXODE DES REFUGIES ESPAGNOLS

L'instabilité du régime républicain depuis 1931 et surtout le climat de désordre et de violence qui se répand à travers le pays après la victoire du Frente popular en 1936 sont à l'origine de la guerre civile d'Espagne. Cette guerre qui durera de 1936 à 1939 opposera le gouvernement républicain espagnol à une insurrection militaire nationaliste dirigée par le général Franco.

En décembre 1938 la bataille de Catalogne sonne le glas des troupes républicaines. Le 26 janvier 1939 Barcelone est prise par les nationalistes.

Le 27 janvier, la France ouvre sa frontière pour accueillir les réfugiés.

Ce sont près d'un demi-million de soldats et civils qui franchissent les Pyrénées.

De nombreux camps d'internement sont ouverts dans le grand sud pour héberger tous ces réfugiés.

En février 1939, plus d'un millier de miliciens républicains sont dirigés sur Mazères pour être internés à l'ancienne briqueterie Carrère, désaffectée depuis 1932. Le camp est gardé par des gendarmes mobiles et des troupes coloniales et pris en charge par l'autorité militaire.

Tous ces réfugiés quitteront la commune, au début du deuxième semestre 1939 pour rejoindre le camp du Vernet. La briqueterie Carrère a été totalement détruite. Seule trace de cette période encore visible à Mazères, une poutre remise à la municipalité au moment de la démolition, sur laquelle sont gravés quelques noms. Cette unique pièce, souvenir d'un passé douloureux, est exposée au musée de la deuxième guerre mondiale à Maurelle. 2009 est le 70<sup>ème</sup> anniversaire de ces événements tragiques.



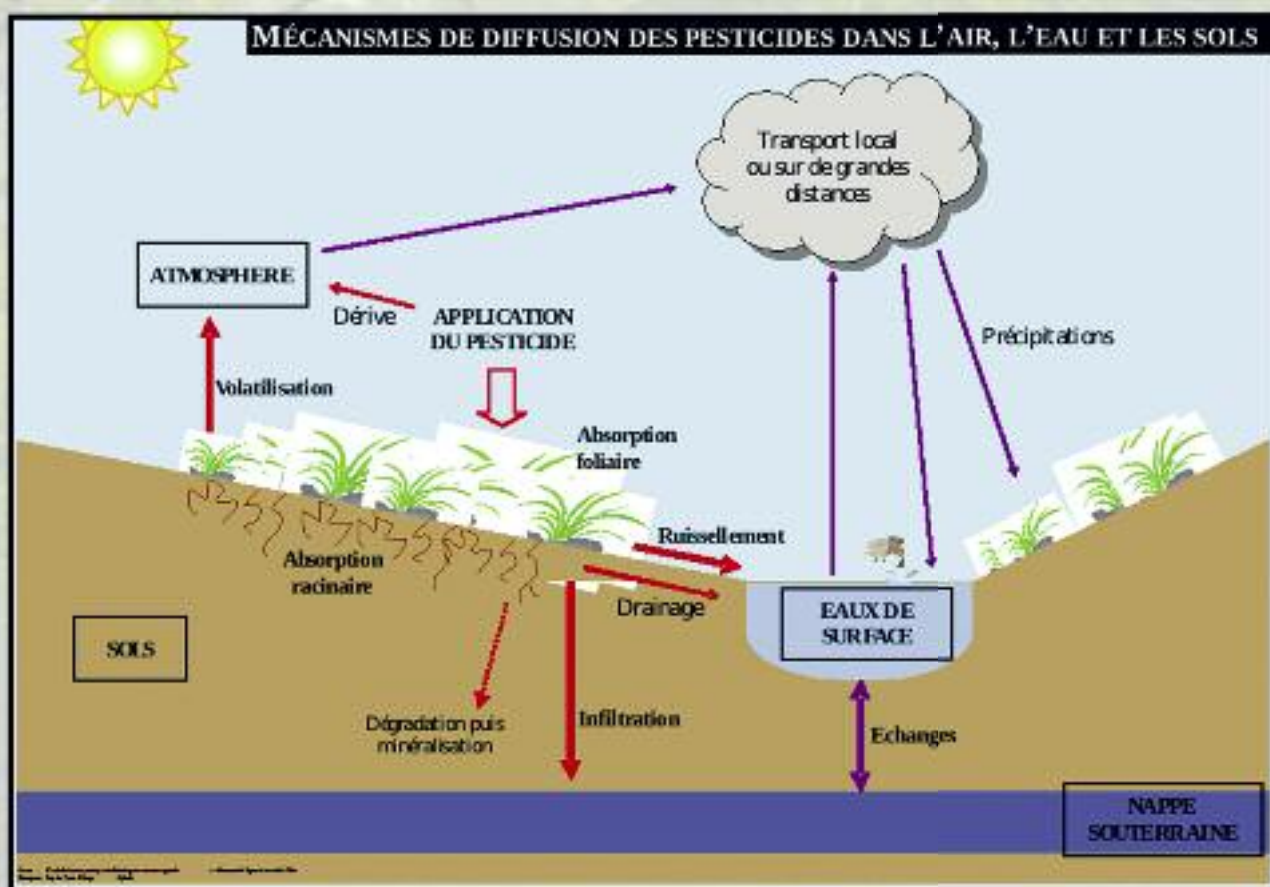
Refugiés espagnols en compagnie d'enfants de Mazères

# Une menace diffuse Où les zones urbaines sont les zones sensibles

Lorsqu'un pesticide est appliqué, seule une partie du produit atteint sa cible (dans le cas d'un herbicide, il s'agit de la plante indésirable) ; le reste du produit appliqué se disperse dans l'environnement par divers processus.

Sur le sol, si la surface est peu perméable, une partie de l'eau apportée par les pluies s'écoule à la surface du sol ; et entraîne les pesticides vers les eaux de surface.

Si la perméabilité du sol est suffisante, et s'il n'existe pas de couche imperméable en sous-sol, l'eau de pluie ainsi que les pesticides sont entraînés en profondeur vers les nappes phréatiques.



Dans l'atmosphère, il peut y avoir dérive lors du traitement au moment où les gouttelettes sont en suspension dans l'air. Autrement on parle de volatilisation dans l'atmosphère lorsqu'un produit se trouvant sur le sol se transforme en gaz et va dans l'atmosphère. Ce phénomène peut intervenir plusieurs jours voir plusieurs mois après l'application.

**En zone urbaine, les quantités de désherbant transférées peuvent être 40 à 50 fois plus élevées que celles mesurées dans les parcelles cultivées des zones agricoles, du fait de la nature imperméable des sols.**

Notre commune, consciente des enjeux, est en train de mettre en place un plan de désherbage porté par la Communauté des Communes du Canton de Saverdun. Nous nous proposons d'avancer progressivement et pour l'année 2009 à titre expérimental de ne plus utiliser de phytosanitaires dans le bourg centre, ni sur les chemins de randonnée récemment créés. Un bilan sera fait en fin d'année pour envisager les suites à donner à cette expérience..

# Préventions... !!

Les directives départementales rappellent les mesures à prendre en cas de PANDEMIE GRIPPALE, de CATASTROPHES NATURELLES ou ACCIDENTELLES. Parmi ces mesures, il importe d'établir, sur le plan communal, une liste de volontaires et bénévoles susceptibles d'être appelés pour porter aide et assistance aux personnes en danger, en dehors, bien entendu, des services officiels (médicaux, pompiers, etc.) contactés d'autorité.

Les personnes intéressées peuvent se faire connaître en adressant leurs coordonnées (Nom, Prénom, adresse et numéro de téléphone) par écrit à la Mairie au nom du Président de la Commission Santé / Social.

Dés à présent, le Maire remercie celles et ceux qui auront la possibilité de pouvoir porter leur aide dans d'éventuelles circonstances exceptionnelles.

## COUP DE GUEULE

Un «espace propreté» aspergé d'huile de vidange...

La tentative de l'incendier...

Pourquoi ?

On voudrait comprendre !

On trouve souvent comme excuse aux dégradations commises par des jeunes, leur révolte contre une société qui ne les comprend pas, un environnement hostile, ou tout simplement le désespoir.

Mais que manque-t-il à nos jeunes mazériens ? Ne vivent-ils pas dans un village coquet, sans gros problème ? Dans des familles normales ? N'ont-ils pas toute la campagne environnante pour se défouler ? N'ont-ils pas quantité de clubs sportifs et des entraîneurs pour les aider à canaliser leur vitalité ? Une maison des jeunes pour rencontrer leurs semblables, jouer et discuter ?

Que leur faut-il encore ?

Il n'y a pas de réponse car ces dégradations sont des actes irresponsables, inexcusables, de ceux que seule la bêtise peut expliquer. Mais la bêtise a un coût que les parents devront hélas assumer !



# Coup de cœur Avoir 100 ans !

Il y a dans la vie des âges mythiques, symboliques qui sont autant de repères pour chacun d'entre nous.

20, 40... 60 ans, terme en général de la vie professionnelle et début d'une autre vie, la retraite, qui, de part l'augmentation et surtout l'amélioration de l'espérance de vie, est devenue un espace de liberté, s'il n'est pas troublé par la maladie.

Et puis, 100 ans ! L'aboutissement d'un rêve, le rêve d'une vie pleine, totale, certes qui est marquée par ses lots de peine, de souffrance mais aussi de joie et de bonheur.



100 ans, une étape supplémentaire de l'existence, celle qui a permis d'accueillir Salle d'Honneur de la Mairie Madame Marie Rousseau née le 1<sup>er</sup> Février 1909 à Bramonas petit village de la Lozère. Ce fut aussi et surtout le moment de se retourner vers un passé personnel qui a duré un siècle.

Ainée de 5 enfants d'une famille d'agriculteurs, c'est elle qui du temps où ses parents sont aux champs, élève ses 3 sœurs et son frère.

A l'âge de 20 ans, grâce à l'intermédiaire de son institutrice, elle part pour Paris, et sera placée comme « Femme toutes mains » chez une famille où elle croquera de nombreuses personnalités de par les fonctions de ses employeurs (Madame Marion Gilbert, était une femme journaliste écrivain, figure de la littérature féminine Française du XX<sup>ème</sup> siècle).

En 1938, Marie Rousseau s'installe comme couturière à domicile jusqu'en 1970. Marraine de guerre elle entretient des contacts avec un prisonnier Henri Rousseau qu'elle épouse après sa libération en 1948.

En 1974 déménagement pour Provins en raison de l'état de santé de son époux qui décédera en 1979.

Depuis 1980 Marie Rousseau réside à Mazères aidée par le service de maintien à domicile et entourée de sa nièce et de ses neveux qui continuent à veiller sur elle avec une grande tendresse.

Marie, Bon Anniversaire !

## état civil

### > mariages

- Stéphanie, Nicole, Aline, Eliane, Monique SERVAT et André Ernest Marc GOUGE .....14/03/2009
- Muriel, Roselyne RAYNAL et David PUJOL .....18/04/2009
- Vanessa, Sabrina GRUDER et Cyrille, Lionel, Gilles GRONNIER...9/05/2009
- Nathalie, Marie-France LAFLEUR et Francis RIVIERE .....9/05/2009

### > naissances hors commune 2009

- AERTS Eva, Chloé née à SAINT-JEAN de VERGES (Ariège) .....le 02/02/2009
- ARMENGAUD Inès née à SAINT-JEAN de VERGES (Ariège) .....le 06/02/2009
- BARIVOITSE Lenny, Pierre-René, Bernard né à TOULOUSE (Haute-Garonne) .....le 14/01/2009
- CHEVRIER Ethan, Clément né à SAINT-JEAN de VERGES (Ariège) .....le 17/03/2009
- FALL Isaac né à TOULOUSE (Haute-Garonne) .....le 06/01/2009
- FAUREL Camille née à SAINT-JEAN de VERGES (Ariège) .....le 13/03/2009
- MASSOSA Bénédiction née à SAINT-JEAN de VERGES (Ariège) .....le 31/12/2008
- PHILIPPE Tony né à SAINT-JEAN de VERGES (Ariège) .....le 14/02/2009
- PUJOL Léna, Dominique née à TOULOUSE (Haute-Garonne) .....le 26/02/2009
- RIGAL Océane, Nadine née à SAINT-JEAN de VERGES (Ariège) .....le 30/03/2009
- ROUQUETTE Lise, Clarisse née à SAINT-JEAN de VERGES (Ariège) .....le 19/01/2009
- SAMSON-CORALIE Kaïlee, Océane née à TOULOUSE (Haute-Garonne) .....le 22/01/2009